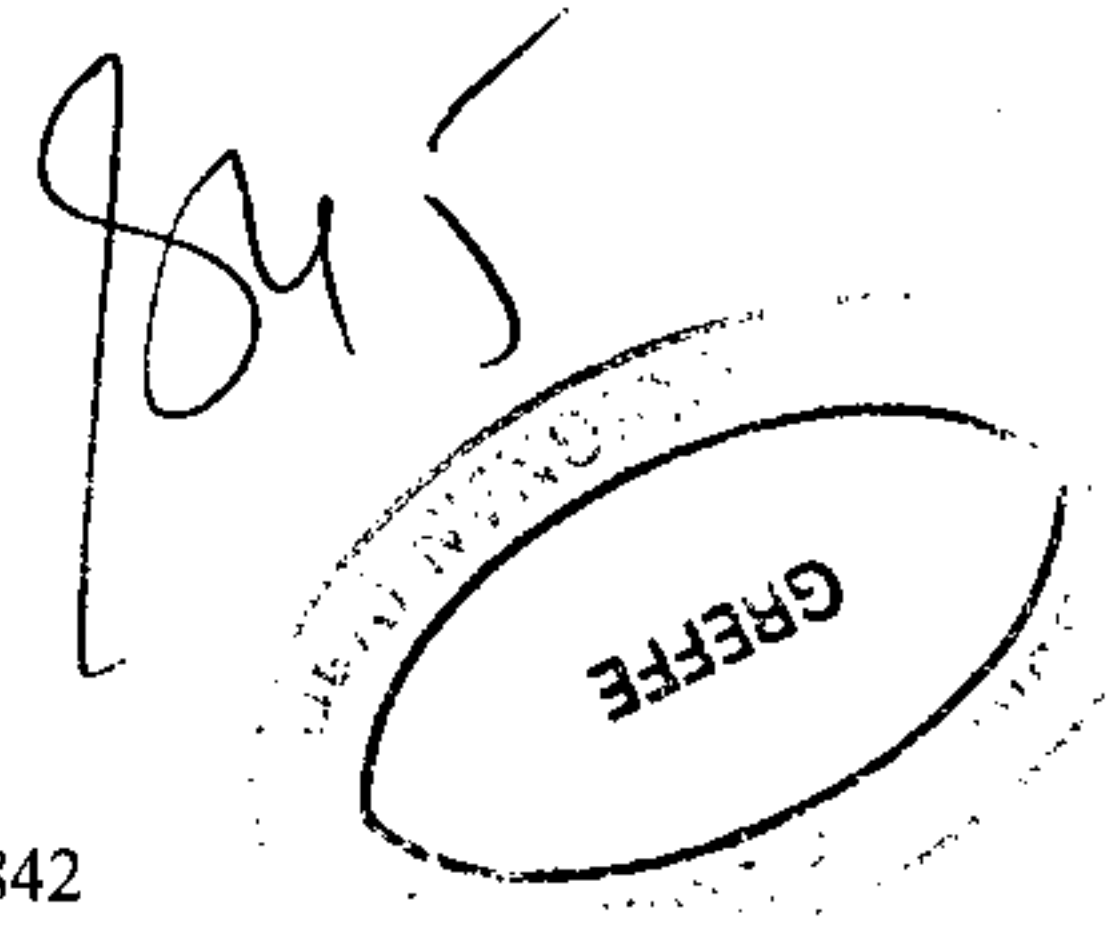


26 JAN. 2004

SARL AMGV
Société à responsabilité limitée
au capital de 7 720,00 Euros
Siège social : "Les Esparrus"

83690 VILLECROZE
R.C.S : DRAGUIGNAN B 438 709 842



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29/12/2003
AFFECTATION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 30/06/2003

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée entérine les comptes de l'exercice clos le 30/06/2003 faisant ressortir un bénéfice de 30 365,37 Euros.

L'Assemblée décide d'affecter le résultat de 30 365,37 Euros, de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 26 365,37 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 4 000,00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 5,18 Euros donnant droit à un avoir fiscal de 2,59 Euros et à un revenu à déclarer de 7,77 Euros.

Pour copie certifiée conforme
La gérance

SARL AMGV

S.A.R.L. au capital de 7 720,00 Euros

Siège social : "Les Esparrus"

83690 VILLECROZE

R.C.S : DRAGUIGNAN B 438 709 842

Rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos le 30/06/2003

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 30/06/2003 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes annuels sont conformes à la réglementation en vigueur et identiques à celles retenues pour l'exercice précédent.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **283 987,40** Euros contre **226 706,83** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **251 132,54** Euros pour l'exercice, contre **219 403,58** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **18 690,26** Euros au 30/06/2003 contre **15 572,72** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **1 549,74** Euros au 30/06/2003 contre **447,16** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **86 821,92** Euros au 30/06/2003 contre **56 862,44** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **22 126,38** Euros au 30/06/2003 et **18 107,29** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **8 774,97** Euros au 30/06/2003 contre **1 982,94** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-608,32** Euros, contre **-254,78** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **144,56** Euros au 30/06/2003, contre **110,51** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **30 365,37** Euros contre un bénéfice de **5 813,36** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

L'activité de l'exercice est dans le prolongement du précédent, et devrait permettre de dégager des résultats positifs.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Notre société ne procède pas à des travaux de recherche et de développement.

ACTIVITES DES FILIALES

NEANT

FILIALES ET PARTICIPATIONS

NEANT

PRISES DE PARTICIPATIONS

NEANT

PRISES DE CONTROLE

NEANT

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 30/06/2003 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **64 407,49** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **10 757,91** Euros, soit un montant net de **53 649,58** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **57 792,42** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **6 160,00** Euros, contre **5 980,32** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **64 832,51** Euros, contre **55 366,56** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **43 898,73** Euros, contre **13 533,36** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **80 743,36** Euros contre **105 605,94** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **287 404,67** Euros au 30/06/2003, contre **228 536,21** Euros pour l'exercice précédent.

La marge brute sur marchandises s'élève à **637,33** Euros.

Le résultat d'exploitation s'établit à **36 272,13** Euros, contre **9 132,63** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le 30/06/2003 fait ressortir un bénéfice de 30 365,37 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- Aux autres réserves, pour un montant de 26 365,37 Euros
- A titre de distribution de dividendes aux associés pour un montant de 4 000,00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende unitaire de 5,18 Euros donnant droit à un avoir fiscal de 2,59 Euros et à un revenu à déclarer de 7,77 Euros.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous allons également vous présenter le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce

MODIFICATION DE LA REMUNERATION DU GERANT

Enfin, nous vous demanderons de vous prononcer sur la modification de la rémunération de la gérance.

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à VILLECROZE

Le 04/12/2003

La gérance



A.NIEDDA

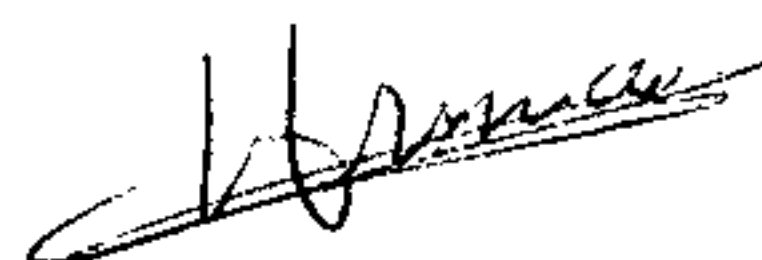
SARL AMGV

"Les Esparrus"
83690 VILLECROZE

COMPTES ANNUELS

du 01/07/2002 au 30/06/2003

Certifié sincère et véritable.



Agrément N° B2103.1007

N° 10956 * 05
Formulaire obligatoire (article 302 septies)
A bis du Code Général des Impôts

1

BILAN SIMPLIFIÉ

D.G.I. N°2033-A 3
(2003)

Désignation de l'entreprise		SARL AMGV	
Adresse de l'entreprise		"Les Esparrus" 83690 VILLECROZE	
Numéro SIRET *		4 3 8 7 0 9 8 4 2 0 0 0 1 9	
Code APE		5 0 2 2	
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2	
Durée de l'exercice précédent *		1 2	

		Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
		3 0 0 6 2 0 0 3		3 0 0 6 2 0 0 2	
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Fonds commercial *	010	21 041	012	21 041
	Autres *	014	2 286	016	1 143
	Immobilisations corporelles *	028	41 081	030	31 466
	Immobilisations financières * (1)	040		042	
	Total I (5)	044	64 407	048	53 650
ACTIF CIRCULANT	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	6 160	052	6 160
	Marchandises *	060		062	
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066	
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	32 836	070	32 836
	Autres * (3)	072	6 504	074	6 504
	Valeurs mobilières de placement	080		082	
	Disponibilités	084	25 492	086	25 492
	Charges constatées d'avance *	092		094	
Total II	096	70 993	098	70 993	
Total général (I + II)	110	135 400	112	124 642	
			10 758		119 139

		Exercice N		Exercice N-1	
		NET		NET	
		1	2	1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	7 720		7 720
	Écarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126	772		
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long terme	129			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *	131			
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136	30 365		5 813
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142	43 899		13 533
	Provisions pour risques et charges	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	7 007		10 880
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	13 056		31 730
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	6 682		62 996
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176	80 743		105 606
Total général (I + II + III)	180	124 642		119 139	

		Exercice N		Exercice N-1	
		NET		NET	
		1	2	1	2
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors T.V.A des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

Agrément N° B2103.1007
N° 10957 * 05

2

COMPTES DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

D.G.I. N°2033-B 3

Formulaire obligatoire (article 302 septies Désignation de l'entreprise SARL AMGV

A-bis du Code général des impôts)

(2003)

A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 0 3		Exercice N-1 clos le 13 0 0 6 2 0 0 2	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210	637		
	Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }	215		214	10 413		
		217		218	272 937	226 707	
				222			
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			224			
	Production immobilisée *			226	3 050	1 829	
	Subventions d'exploitation reçues			230	367		
	Autres produits			232	287 405	228 536	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		144	
	Variation de stock (marchandises) *			236			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)			238	113 349	132 267	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	(180)	(5 980)	
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	18 690	15 573	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle * 243 990)	243	990	244	1 550	447	
	Rémunérations du personnel *			250	86 822	56 862	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	22 126	18 107	
	Dotations aux amortissements *			254	8 775	1 983	
	Dotations aux provisions			256			
	Autres charges (dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259)	259		262			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	251 133	219 404
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	36 272	9 133	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280			
	Produits exceptionnels (IV)			290	695	222	
	Charges financières (V)			294	608	255	
	Charges exceptionnelles (VI)			300	550	111	
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306	5 443	3 175	
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	30 365	5 813	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	30 365	314	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles *			324	3 898		
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-crs d'associés 247 écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	247		248			
Déductions	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse *			342			
	Divers *, (dont : Invest. dans les DOM TOM 344 créance due au report en arrière du déficit * 346)	344	346	350			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				352	34 263	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)			356			
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement) * dont imputés sur le résultat :			360			
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2) *			366			
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				370	34 263	372	
Primes et cotisations complémentaires facultatives 381		exonérations ou abattements* entreprises nouvelles ou ZFU 382		n° du centre de gestion agréé :		388	
Montant de la T.V.A. collectée 374	55 661	Effectif moyen du personnel* 376	5	dont apprentis : handicapés :		Montants des prélèvements personnels de marchandises*	
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) : 378	25 519	Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant* 380				399	

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS VALUES, MOINS VALUES

Formulaire obligatoire (article 302 Sepnes A bis du Code général des impôts)										
Désignation de l'entreprise : SARL AMGV										
I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale ①
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	21 041	402		404		406	21 041	
	Autres	410	2 286	412		414		416	2 286	
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	25 319	442		444		446	25 319	
	Installations générales agencements divers	450	9 300	452	2 494	454		456	11 794	
	Matériel de transport	460	1 829	462		464		466	1 829	
	Autres immobilisations corporelles	470		472	2 138	474		476	2 138	
Immobilisations financières		480		482		484		486		
TOTAL		490	59 775	492	4 632	494		496	64 407	
II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES										
Immobilisations incorporelles		500	381	502	762	504		506	1 143	
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	1 092	532	5 551	534		536	6 643	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	429	542	1 431	544		546	1 860	
	Matériel de transport	550	81	552	549	554		556	630	
	Autres immobilisations corporelles	560		562	482	564		566	482	
TOTAL		570	1 983	572	8 775	574		576	10 758	
III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		Valeur d'actif ①	Amortissements ①	Valeur résiduelle	Prix de cession ①	Plus ou moins-values				
						Court terme ①	Long terme			
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL		578	580	582	584	586		588		
Régularisations ①						590		592		
Résultat net de la concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).								593		
TOTAL						596		598		

① Voir notice

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL AMGV

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER
NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

A DÉFICITS ORDINAIRES		Date de clôture des 5 derniers exercices		Déficits imputables		Déficits imputés (ligne 360 du 2033-B)		Déficits reportables col. 2 - col. 3	
Déficits reportables autres que ceux correspondant à des amortissements réputés différés en période déficitaire. (entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés)		N-5		800		804			
		N-4		810		814		818	
		N-3		820		824		828	
		N-2		830		834		838	
		N-1		840		844		848	
		TOTAL		850		854			
Déficit de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 372) ou fraction du déficit de l'exercice non imputée sur les bénéfices des exercices précédents (cf. déclaration n° 2039)								860	
TOTAL des déficits restant à reporter								870	

B AMORTISSEMENTS RÉPUTÉS DIFFÉRÉS

Dotations de l'exercice susceptibles d'être admises au régime des amortissements réputés différés		900	8 775
Amortissements réputés différés, reportables au titre des exercices antérieurs		910	
Imputations opérées à la clôture de l'exercice	sur la plus-value nette à long terme (tableau 2033-B, incluse ligne 350)	920	
	sur le résultat de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 368)	930	
Amortissements réputés différés, créés au titre de l'exercice (tableau 2033-B, ligne 366)		950	
Amortissements réputés différés restant à reporter		960	

SARL AMGV**ANNEXE**

Période du 01/07/2002 au 30/06/2003

Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2003 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 30/06/2002 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 124 642,09 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 30 365,37 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 08/09/2003 par le dirigeant.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks des autres approvisionnements : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

SARL AMGV

ANNEXE

Période du 01/07/2002 au 30/06/2003

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Frais d'établissement = 2 286 E

Frais d'établissement	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Taux
Frais de constitution	2 286	1 143	1 143	%
Frais de premier établissement				%
Frais d'augmentation de capital				%
TOTAL	2 286	1 143	1 143	

3.2 - Fonds commercial (hors droit au ball) = 21 041 E

Fonds commercial	Valeur brute	Amort./Provis.	Valeur nette	Taux
Fonds acheté	21 041		21 041	%
Fonds réévalué				%
Fonds reçu en apport				%
TOTAL	21 041		21 041	

3.3 - Actif Immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.3.1 - Immobilisations brutes = 64 407 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	23 327			23 327
Immobilisations corporelles	36 448	4 632		41 081
Immobilisations financières				
TOTAL	59 775	4 632		64 407

3.3.2 - Amortissements et provisions d'actif = 10 758 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	381	762		1 143
Immobilisations corporelles	1 602	8 013		9 615
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	1 983	8 775		10 758

3.3.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Frais de constitution	2 286	1 143	1 143	3 ans
Fonds commercial	21 041	1 143	19 898	Non amortiss.
Materiel industriel	25 319	6 643	18 676	de 3 à 5 ans
Install. gene. agenc. a	11 794	1 860	9 934	de 5 à 10 ans
Materiel de transport	1 829	630	1 199	de 3 à 5 ans
Micro pc	2 138	482	1 656	4 ans
TOTAL	64 407	11 901	52 507	

SARL AMGV**ANNEXE**

Période du 01/07/2002 au 30/06/2003

Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)**3.4 - Etat des créances = 39 340 E**

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	39 340	39 340	
TOTAL	39 340	39 340	

SARL AMGV**ANNEXE**

Période du 01/07/2002 au 30/06/2003

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Capital social = 7 720 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	772	10,000	7 720
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	772	10,000	7 720

4.2 - Etat des dettes = 80 743 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	7 007	7 007		
Dettes financières diverses	6 682	6 682		
Fournisseurs	13 056	13 056		
Dettes fiscales & sociales	47 714	47 714		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 285	6 285		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	80 743	80 743		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 11 532 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	2 392
Dettes fiscales & sociales	9 140
Autres dettes	
TOTAL	11 532

SARL AMGV

ANNEXE

Période du 01/07/2002 au 30/06/2003

Aux comptes annuels présentée en Euros

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Charges à payer = 11 532 E

Charges à payer	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	2 392
Fournisseurs fres non parv(408100)	2 392
Dettes fiscales et sociales :	9 140
Dettes prov c.p(428200)	6 071
Dettes prov ch sles cp(438200)	2 551
Etat ch a payer(448600)	518
TOTAL	11 532

SARL AMGV

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/07/2002 au 30/06/2003

Des comptes annuels présenté en Euros

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

A.NIEDDA, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par SARL AMGV,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 30/06/2003 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	124 642
Chiffre d'affaires hors taxes	283 987
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	30 365

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour A.NIEDDA
Fait à LA VALETTE le 08/09/2003